

# **Évaluation périodique du programme de baccalauréat en sciences infirmières, cheminement initial et cheminement DEC-BAC**

Faculté des sciences infirmières

*Conseil universitaire du 1<sup>er</sup> février 2022*



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

## SOMMAIRE DU RAPPORT SYNTHÈSE D'ÉVALUATION

Le programme de baccalauréat en sciences infirmières est offert depuis 1967, date à laquelle le Conseil de l'Université Laval a créé l'École des sciences infirmières, devenue en 1997 la Faculté des sciences infirmières. Jusqu'en 1994, l'appellation du programme était : baccalauréat en sciences de la santé (sciences infirmières). Le baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale) (B. Sc.) et le baccalauréat en sciences infirmières (formation DEC-BAC) (B. Sc.) sont rattachés à la Faculté des sciences infirmières, qui a également la responsabilité des enseignements. Ces deux cheminements sont distincts depuis 2011 et visent à former des professionnelles polyvalentes et autonomes, aptes à composer avec la complexité des expériences de santé vécues par les personnes, les familles et la communauté, en collaboration avec les autres professionnels de la santé. Au terme de leur formation, les personnes diplômées sont à même d'appliquer leur raisonnement clinique à divers contextes de soins dont la chirurgie, la gériatrie, la médecine, la pédiatrie ou la périnatalité, la santé mentale, la santé communautaire ou encore les soins critiques. À la session d'automne 2020, 1 042 personnes étaient inscrites au baccalauréat en sciences infirmières, dont 88,7 % de femmes, une proportion qui demeure stable depuis de nombreuses années.

Le baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale et formation DEC-BAC) compte 105 crédits; le baccalauréat en formation initiale est un programme contingenté, alors que le cheminement DEC-BAC ne l'est pas. Les étudiantes titulaires du DEC technique en soins infirmiers se voient reconnaître 36 crédits de formation et doivent ainsi compléter 69 crédits pour obtenir leur baccalauréat.

Le programme fait ici l'objet d'une quatrième évaluation périodique. La dernière évaluation périodique du programme remonte à 2013 (CU-2013-158). Dans le cadre du processus d'agrément, un dossier d'autoévaluation a été déposé en octobre 2019. La visite de l'équipe d'évaluation a eu lieu du 18 au 21 novembre 2019. À la suite de cette visite, le bureau d'agrément de l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières a accordé en janvier 2020 l'agrément à la Faculté des sciences infirmières pour la période complète de sept ans (2020-2027) et un agrément de cinq ans au baccalauréat – cheminement initial et au baccalauréat – formation DEC-BAC, avec recommandations et rapport intérimaire.

Pour les besoins de l'agrément et de l'évaluation institutionnelle, le Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes (VREAE) a réalisé, en janvier et février 2019, des consultations auprès des personnes concernées par le programme. Le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) s'est réuni durant l'automne 2020, après le renouvellement de l'agrément, pour analyser l'ensemble de la documentation disponible et pour produire le présent rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur le programme, le CIEP s'est référé à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval<sup>1</sup>.

---

1. Source :

[https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Politiques/Politique\\_d\\_evaluation\\_periodique\\_des\\_programmes\\_de\\_formation\\_de\\_l\\_Universite\\_Laval.pdf](https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Politiques/Politique_d_evaluation_periodique_des_programmes_de_formation_de_l_Universite_Laval.pdf).

Selon les normes d'évaluation établies à partir de la Politique, le CIEP juge que le baccalauréat en sciences infirmières est grandement pertinent et est de qualité. Les besoins de la société sont criants et le contexte pandémique a permis de souligner davantage la pertinence sociale du programme. Le CIEP a identifié les principales forces de ce programme. Il a également formulé des recommandations dans le but de s'assurer que le programme satisfait pleinement aux normes d'évaluation et fait des suggestions pour l'améliorer. Ces recommandations sont présentées selon l'ordre dans lequel on les retrouve dans le présent rapport, et non selon leur importance. Conformément à la Politique, la doyenne de la Faculté devra proposer, dans un plan d'action, des moyens pour donner suite aux recommandations et aux suggestions.

### **PRINCIPALES FORCES**

- L'agrément de l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI).
- Les résultats aux examens de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec et le haut taux d'employabilité et d'insertion professionnelle des diplômées.
- L'approche par compétences et la qualité du référentiel de compétences.
- La satisfaction des étudiantes et des diplômées de la formation initiale à l'égard de la formation et à l'atteinte des objectifs de formation.
- Les stages, tant au niveau de l'encadrement que de la variété des milieux cliniques.
- Les partenariats avec les milieux cliniques.
- Les collaborations interfacultaires et interprofessionnelles.
- La diversité des méthodes pédagogiques et d'évaluation.
- Le climat d'études.
- L'expertise et la compétence du personnel enseignant.
- Le dynamisme du comité de programme et les mécanismes d'amélioration continue du programme.
- L'engagement et le soutien du personnel enseignant.
- L'environnement d'apprentissage (Complexe intégré, Centre Apprentiss, Centre des ressources d'apprentissage).

### **RECOMMANDATIONS**

- R1** Que l'on révise les objectifs du baccalauréat à la lumière du Règlement des études.
- R2** Que des places hors contingent soient réservées aux titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires ayant à la fois le statut de résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuits.
- R3** Que l'on s'assure que l'arrimage entre le baccalauréat et la formation collégiale évite la redondance des contenus et valorise la formation universitaire en sciences infirmières.
- R4** Que l'on poursuive la réflexion sur le cheminement, la charge de travail, la durée du programme et le nombre de crédits accordés aux activités.
- R5** Que l'on poursuive les efforts de concertation en vue d'éliminer les redondances dans les contenus de cours.

- R6** Que l'on s'assure que les horaires de stage sont adéquats et annoncés à l'avance.
- R7** Que l'on s'assure qu'au terme du baccalauréat, les étudiantes ont été initiées aux enjeux liés au développement durable.
- R8** Que les activités du programme initient les étudiantes aux réalités et enjeux autochtones pertinents à la discipline.

#### **SUGGESTIONS**

- S1** Que l'on propose des cheminements sur quatre ans aux étudiantes du baccalauréat – cheminement initial.
- S2** Que l'on informe davantage les étudiantes des profils et études supérieures qui leur sont offerts.
- S3** Que l'on mette en place des moyens favorisant une meilleure intégration des étudiantes des deux cheminements.
- S4** Que l'on mette des actions en œuvre afin de diminuer le niveau de stress des étudiantes.

# Évaluation périodique du programme de

**Baccalauréat en sciences infirmières,  
cheminement initial et cheminement DEC-BAC**

**PLAN D'ACTION DU DOYEN**  
de la Faculté des sciences infirmières

soumis au  
vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes

14 janvier 2022



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

## **1. Introduction**

Conformément à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, le doyen de la Faculté des sciences infirmières (FSI) a préparé ce plan d'action afin de donner suite aux recommandations et aux suggestions du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP).

Le programme de baccalauréat en sciences infirmières a été évalué en 1994 (CU-94-174), en 2004 (CU-2004-105) et en 2013 (CU-2013-158). Ce programme a également fait l'objet d'une visite d'agrément de l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) en 2003, 2012 et 2019. À la suite de cette dernière visite, le bureau d'agrément de l'ACESI a accordé en janvier 2020 l'agrément à la Faculté des sciences infirmières pour la période complète de sept ans (2020-2027) et un agrément de cinq ans au baccalauréat – cheminement initial et au baccalauréat – formation DEC-BAC, avec recommandations et rapport intérimaire.

La présente évaluation du programme en sciences infirmières par le CIEP a permis de mettre en lumière ses principales forces dont l'approche par compétences, l'expertise, la compétence et l'engagement du personnel enseignant, l'environnement d'apprentissage et la diversité des approches pédagogiques, le partenariat avec les milieux cliniques et la diversité de ses milieux de stages ainsi que la collaboration interfacultaires et interprofessionnelles. Par ailleurs, cette évaluation a permis de faire ressortir certains enjeux du programme. À cet effet, le CIEP a formulé des recommandations afin de s'assurer de la satisfaction des normes d'évaluation et a émis des suggestions qui visent à améliorer le programme.

## **2. Présentation de la discipline, du ou des programmes et des perspectives d'avenir**

Le programme de baccalauréat en sciences infirmières est offert depuis 1967, date à laquelle le Conseil de l'Université Laval a créé l'École des sciences infirmières, devenue en 1997 la Faculté des sciences infirmières. Le baccalauréat en sciences infirmières – formation initiale (B. Sc.) et le baccalauréat en sciences infirmières - formation DEC-BAC (B. Sc.) sont rattachés à la Faculté des sciences infirmières, qui a également la responsabilité des enseignements. Ces deux cheminements sont distincts depuis 2011 et visent à former des professionnelles polyvalentes et autonomes, aptes à composer avec la complexité des expériences de santé vécues par les personnes, les familles et la communauté, en collaboration avec les autres professionnels de la santé. Au terme de leur formation, les personnes diplômées sont à même d'appliquer leur raisonnement clinique à divers contextes de soins dont la chirurgie, la gériatrie, la médecine, la pédiatrie ou la périnatalité, la santé mentale, la santé communautaire ou encore les soins critiques. À la session d'automne 2020, 1 042 personnes étaient inscrites au baccalauréat en sciences infirmières, dont 88,7 % de femmes, une proportion qui demeure stable depuis de nombreuses années.

Le baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale et formation DEC-BAC) compte 105 crédits; le baccalauréat en formation initiale est un programme contingenté, alors que le cheminement DEC-BAC ne l'est pas. Les étudiantes titulaires du DEC technique en soins infirmiers se voient reconnaître 36 crédits de formation et doivent ainsi compléter 69 crédits pour obtenir leur baccalauréat.

Depuis la dernière évaluation du CIEP en 2013, le programme de baccalauréat en sciences infirmières a fait l'objet d'une révision en profondeur. L'adoption d'une approche par compétences, mise en place en 2013 pour la formation initiale et en 2015 pour la formation DEC-BAC, est au cœur de cette révision. Elle vise à former des infirmières cliniciennes possédant les compétences clés essentielles à l'exercice de leurs fonctions et à répondre aux besoins de santé de plus en plus complexes de la population.

Face à la mouvance des besoins de la société, le programme de baccalauréat en sciences infirmières devra, dans les prochaines années, poursuivre son actualisation. D'une part, il devra tenir compte d'un certain nombre de nouveaux enjeux, notamment en ce qui a trait à la compétence culturelle et aux enjeux autochtones, à la question du développement durable et à celui des changements climatiques. D'autre part, il devra tenir compte de la modernisation annoncée de la formation collégiale en soins infirmiers afin d'assurer une complémentarité entre ces deux formations. Finalement, le besoin accru de formation de nouvelles infirmières devra être pris en compte dans l'actualisation du programme afin de pouvoir répondre à ce besoin de formation tout en maintenant une formation de haute qualité. La diversification des modalités d'enseignement deviendra également un incontournable afin de répondre à un besoin réel d'une formation à distance.

### **3. Actions proposées pour répondre aux recommandations**

Les actions proposées [A] pour répondre à chacune des recommandations [R] du CIEP sont les suivantes :

#### **R1 - Que l'on révise les objectifs du baccalauréat à la lumière du Règlement des études.**

##### **A-1.1 : Réviser les objectifs du baccalauréat en sciences infirmières à la lumière du Règlement des études**

Les objectifs du baccalauréat en sciences infirmières ont été révisés à la lumière du Règlement des études. Ces objectifs, qui devraient être adoptés par le Comité du programme, validés par le BQP et adoptés par le Conseil de la Faculté, à la session H22, reprendront, avec les adaptations nécessaires, les grandes lignes proposées dans le Règlement des études, c'est-à-dire :

- a) de s'approprier les principes, concepts fondamentaux et méthodes propres au domaine;
- b) d'acquérir les connaissances et de développer les habiletés et les compétences requises;
- c) d'être initié, en lien avec le domaine;
- d) de maîtriser l'usage fonctionnel d'au moins une deuxième langue.

Il restera à s'assurer que l'ensemble des outils descriptifs du programme, qui reprennent les objectifs en entier ou de façon résumée, notamment les sites Web, soient modifiés en conséquence, ce qui se fera avant la fin de la session H22. Considérant que le programme est basé sur une approche par compétence, les profils de sortie seront aussi présentés.

**R2 - Que des places hors contingent soient réservées aux titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires ayant à la fois le statut de résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuits.**

**A-2.1 : Réserver deux places hors contingent pour les titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires ayant à la fois le statut de résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuits**

Le programme de baccalauréat en sciences infirmières compte normalement une dizaine d'étudiantes et étudiants ayant à la fois le statut de résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuits. Jusqu'à présent, le contingentement n'a jamais nuit à l'accès au programme pour les membres des Premières Nations ou des Inuits. Néanmoins, deux places seront réservées dans la formation initiale, qui est un programme contingenté, afin d'assurer un accès minimum au programme, dans l'éventualité que le contingentement devienne limitant. Cette mesure a été adoptée par le Conseil de la Faculté, le 7 novembre 2021 et par le Conseil Universitaire, le 7 décembre 2021.

Résultats escomptés : Cette action permettra d'accueillir dans le programme de baccalauréat en sciences infirmières des membres des Premières Nations ou des Inuits.

**A-2.2 : Offrir un cheminement complètement à distance, au moins pour la formation DEC-BAC**

À quelques reprises, dans le cadre de rencontres plus ou moins formelles, des membres des Premières Nations ou des Inuits ont souligné l'intérêt de poursuivre une formation universitaire à distance. Cette suggestion trouve aussi preneurs en particulier pour la formation DEC-BAC. En effet, les personnes intéressées ont souvent un emploi qu'elles peuvent difficilement laisser, ainsi qu'une famille qui devra alors souvent être délocalisée. La formation DEC-BAC complètement à distance est déjà offerte par l'UQAT et l'Université McGill. La FSI a mis en place un comité de travail ayant comme objectif de proposer une voie de formation complètement à distance pour le DEC-BAC, et d'évaluer la possibilité d'offrir une voie partielle de formation à distance pour la formation initiale aussi.

Les étapes à franchir sont les suivantes : 1) à la session d'hiver 2022, dans le cadre des démarches d'élaboration du projet de répartition de la charge de travail 2022-2023, échanger avec les responsables des cours afin d'estimer l'implication d'une offre à distance de l'ensemble des cours prévus au programme et mieux définir la nature des ajustements à apporter pour que les cours puissent s'offrir à distance (une partie de ce travail est déjà faite); 2) identifier les cours qui pourront être offerts à distance dès la session d'automne 2022; 3) identifier les activités de formation qui doivent se tenir en présentiel (par exemple : les examens cliniques, les laboratoires de soins critiques, etc.), déterminer les modalités de prestations de ces activités ainsi que les lieux possibles pour ces prestations (par exemple : en région, dans un milieu hospitalier) et planifier leur positionnement dans le cheminement afin de minimiser le déplacement des étudiantes et étudiants et d'optimiser les ressources (locaux à l'Université Laval ou chez les partenaires, enseignants, ressources matérielles, etc.). Le passage à distance se fera de façon graduelle à partir de la session d'automne 2022, avec une formation complètement à distance (incluant les activités « en présentiel » qui seront, lorsque possible, offerte en collaboration avec des partenaires en régions) prévue à la session d'automne 2023.

Résultats escomptés : La FSI offrira une voie de formation complètement à distance pour le baccalauréat en sciences infirmières, formation DEC-BAC, dans un avenir rapproché. Considérant que certains cours pourraient requérir des adaptations particulièrement importantes, une mise en place



complète de cette formation devrait pouvoir se faire d'ici la session d'automne 2023. Cependant, cette mise en œuvre se fera par étapes, débutant à la session d'automne 2022 ou d'hiver 2023. Cette voie permettra le recrutement d'un plus grand nombre d'étudiants et étudiantes, élargira le bassin géographique de recrutement et favorisera le recrutement des membres des Premières Nations et des Inuits.

### **R3 - Que l'on s'assure que l'arrimage entre le baccalauréat et la formation collégiale évite la redondance des contenus et valorise la formation universitaire en sciences infirmières.**

#### **A-3.1 : Poursuivre les rencontres avec le milieu collégial sur la validation des contenus**

Il existe un consortium régional (Cégep de Beauce-Appalaches, Cégep Garneau, Cégep de Lévis, Cégep de Sainte-Foy, Cégep de Thetford, Université Laval,) dont les membres se rencontrent régulièrement (2 à 3 fois par année). Les contenus de cours sont régulièrement à l'ordre du jour de ces rencontres. Considérant que les formations au collégial ne sont pas uniformes, il est inévitable que certaines redondances soient présentes puisque le programme de baccalauréat doit tenir compte de la formation préalable de toutes les étudiantes et de tous les étudiants, peu importe leur provenance. De plus, certaines redondances s'avèrent nécessaires afin de nuancer ou bonifier des compétences et connaissances à acquérir et assurer un niveau de formation universitaire.

D'ici le printemps 2022, les collèges partenaires nous auront transmis des tableaux complets des principaux contenus abordés dans leurs programmes et du niveau avec lequel ces contenus sont abordés. À partir de ces tableaux, nous pourrons amorcer une réflexion sur les contenus actuellement abordés dans notre programme et apporter des ajustements si nécessaire. D'autre part, la volonté du gouvernement du Québec de moderniser/actualiser la formation collégiale en soins infirmiers, ainsi que la question de la formation universitaire pour l'accès à la pratique apporteront dans un futur plus ou moins rapproché des changements qui auront des impacts potentiellement importants sur la formation universitaire. Notre consortium DEC-BAC demeure donc un lieu essentiel pour que nous puissions bonifier l'arrimage entre la formation universitaire et la formation collégiale.

Résultats escomptés : Les échanges avec le milieu collégial continueront de permettre de réduire la redondance et de s'assurer que seulement les redondances nécessaires se retrouvent dans les cours et dans le programme.

### **R4 - Que l'on poursuive la réflexion sur le cheminement, la charge de travail, la durée du programme et le nombre de crédits accordés aux activités.**

#### **A-4.1 : Proposer et publiciser les cheminements plus flexibles pour la formation au baccalauréat en sciences infirmières**

Le programme de baccalauréat en sciences infirmières – formation initiale comporte 105 crédits et le cheminement proposé est de trois années à temps plein et de quatre années à temps partiel. Le programme de baccalauréat – formation DEC-BAC comprend pour sa part la reconnaissance de 36 crédits et le cheminement proposé est de deux ans à temps plein, avec différentes options de cheminement à temps partiel. Le nombre de crédits du programme, ainsi que la durée du cheminement correspondent à ce qui est offert par toutes les autres universités québécoises. Cette

formation peut paraître exigeante, mais elle se doit d'être de niveau universitaire autant dans ses contenus que dans les démarches d'apprentissage. Pour la formation DEC-BAC en particulier, les étudiantes et étudiants sont presque toujours sur le marché de l'emploi à temps plein ou à temps partiel. La « lourdeur » perçue ne découle donc pas seulement du programme, mais aussi de la situation personnelle vécue par chaque étudiante.

Les cheminements à temps partiel sont déjà offerts aux étudiantes et étudiants, mais ne sont probablement pas suffisamment connus. Il sera important de les revoir et de prévoir des révisions continues de ces cheminements, particulièrement pour les étudiantes qui présentent des difficultés. L'ouverture de sessions de stages à la session d'été permettra également d'ajouter à la flexibilité dans les cheminements proposés. Les membres du personnel enseignant ont aussi entrepris une réflexion sur la possibilité d'offrir certains cours à distance l'été, afin de permettre de réduire la charge de cours aux sessions d'automne et d'hiver, pour les étudiantes et étudiants qui le souhaitent. Les différentes options de cheminements plus flexibles, ainsi que la charge de travail attendue dans un cheminement à temps plein (ce que représente un crédit universitaire) seront présentées aux étudiantes et étudiants en début de parcours lors des activités d'accueil et présentées aussi sur les sites pertinents.

Résultats escomptés : Le cheminement des étudiantes et étudiants dans le programme sera facilité, au besoin, pour celles et ceux qui choisiront des cheminements plus flexibles.

#### **A-4.2 : Augmenter l'offre de cours à option et réduire l'offre de cours obligatoires**

Sous sa forme actuelle, le programme est relativement rigide et offre peu de place au choix des étudiantes et étudiants. Les exigences de formation professionnelle (Ordre des infirmiers et infirmières du Québec (OIIQ) et Association Canadienne des Écoles de Sciences Infirmières (ACESI)) sont quand même élevées et il va s'avérer difficile de réaménager les offres de formation par l'offre de cours. Néanmoins, l'exercice est nécessaire, considérant que le programme sous sa nouvelle forme (formation par compétences) est maintenant offert depuis huit ans, période qui justifie de procéder à une certaine remise en question. L'offre de certains cours à plusieurs sessions et, notamment, à la session d'été, ajouterait de la flexibilité dans les cheminements individuels des étudiantes et étudiants. Le comité de programme étudie aussi la bonification de l'offre de cours complémentaires afin d'introduire des domaines émergents dans la formation des futures infirmières, tels que les interactions environnement-santé, les savoirs autochtones et la gestion en milieux de santé.

Résultats escomptés : L'augmentation, même limitée, de la proportion des cours à option assurera plus de flexibilité aux étudiantes et étudiants dans leur cheminement scolaire. Elle permettra aussi plus de flexibilité dans l'offre de cours et l'organisation du calendrier scolaire annuel.

#### **A-4.3 : Sensibiliser les membres du personnel enseignant à l'adéquation entre le contenu du cours et le nombre de crédits de cours**

L'approche par compétences et l'approche programme adoptée par la FSI et mise en place avec la révision des programmes de Formation initiale (en 2013) et du DEC-BAC (en 2015) fait en sorte que les nombres de crédits de cours varient de 1 à 5. Les cours sont aussi de natures très différentes les uns des autres, allant de cours complètement théoriques à des laboratoires ainsi que des stages. Certains cours abordent également des contenus variés au sein d'un même cours, et certains contenus sont développés de manière transversale dans plusieurs cours du programme. Cette structure du

programme fait en sorte qu'il n'est pas nécessairement facile pour les professeures et professeurs responsables des cours d'ajuster les contenus et les exigences de formation, ne serait-ce que par comparaison avec ce qui est fait par les collègues. Un chantier sera mis sur pied dans les prochains mois pour appuyer les membres du personnel enseignant avec comme objectif d'apporter des ajustements des contenus et exigences de cours, en fonction des crédits accordés pour chaque cours.

Résultats escomptés : L'ajustement des contenus et exigences de formation des cours résultera en un programme offrant une plus grande flexibilité, autant pour les étudiantes et étudiants que pour les membres du personnel enseignant.

## **R5 - Que l'on poursuive les efforts de concertation en vue d'éliminer les redondances dans les contenus de cours.**

### **A-5.1 : Poursuivre les actions visant à réduire les redondances dans les contenus de cours**

Depuis la mise en place de l'approche programme, une bonne partie des redondances ont été éliminées. Le travail se poursuit sous la supervision du directeur du programme et du Comité de programme, en collaboration étroite avec les membres du personnel enseignant.

Résultats escomptés : Les éléments redondants sont de moins en moins nombreux au sein du programme et la direction de même que le Comité du programme restent vigilants et travaillent conjointement avec les membres du personnel enseignant à réduire les redondances encore présentes et à en éviter de nouvelles.

## **R6 - Que l'on s'assure que les horaires de stage sont adéquats et annoncés à l'avance.**

### **A-6.1 : Améliorer l'offre de stages**

La question de l'offre de stages dans le programme de baccalauréat en sciences infirmières est un sujet très sensible et un défi auquel la FSI est confrontée, comme cela est également le cas dans plusieurs autres programmes en sciences de la santé. Il faut savoir que les stages sont indispensables à la formation, mais que leur accessibilité n'est pas entièrement sous le contrôle de la Faculté. En effet, les partenaires du milieu jouent un rôle essentiel dans l'offre et la qualité des stages.

L'offre de stages est en processus d'amélioration continue depuis des années. Nous avons d'ailleurs une personne responsable facultaire des stages qui coordonne les activités, s'occupe des liens avec nos partenaires et essaie de trouver des solutions aux embûches rencontrées par les étudiantes et étudiants. Notamment, les stages de nuit ont été presque éliminés et, en collaboration avec la direction de programme, elle s'assure que les stages moins prisés (les quelques stages de nuit, encore offerts; les stages en milieux éloignés) ne soient jamais assignés à plus d'une reprise à une étudiante ou un étudiant dans le cours de sa formation. Un mode de choix des stages a été mis en place pour permettre aux étudiantes et étudiants de se prononcer sur leurs préférences. On leur explique clairement qu'il est impossible, considérant les enjeux particuliers à chaque milieu de stages, la compétition des autres universités et des cégeps pour les places de stages, ainsi que le nombre d'étudiantes et étudiants qui doivent effectuer les stages, de répondre toujours aux préférences

énoncées. Néanmoins, bon an mal an, il y a rarement plus de 10-15 étudiantes et étudiants qui expriment un mécontentement par rapport aux stages auxquels elles et ils ont été assignés.

Depuis le début de l'année 2021, des échanges réguliers ont eu lieu avec les directrices des soins infirmiers (DSI) ainsi que les directrices et directeurs de l'enseignement, pour tous les partenaires de la FSI, afin de trouver conjointement et de mettre en place des solutions à l'ensemble des difficultés rencontrées dans la mise à l'horaire et la réalisation des stages. Le travail avance bien, mais il ne faut pas oublier que la pandémie et le manque récurrent de ressources infirmières dans le milieu de la santé contribuent à accentuer cette problématique.

Résultats escomptés : Il devrait être possible, dans un horizon d'environ une année, de finaliser le développement d'outils et procédures permettant d'améliorer l'adéquation entre les besoins en stages pour la formation de nos étudiantes et étudiants d'une part et l'offre de places de stages par les partenaires du milieu d'autre part.

## **R7 - Que l'on s'assure qu'au terme du baccalauréat, les étudiantes ont été initiées aux enjeux liés au développement durable.**

### **A-7.1 : Accroître les activités de formation en lien avec le développement durable dans le cadre de la formation au baccalauréat en sciences infirmières**

D'entrée de jeu, il importe de souligner que les organismes d'accréditation que sont l'OIIQ et l'ACESI n'ont exprimé aucune exigence par rapport à l'inclusion du développement durable dans le cadre de la formation au baccalauréat en sciences infirmières. Toutefois, le programme doit aussi répondre aux exigences institutionnelles. De plus, le concept de développement durable et surtout celui de santé durable sont introduits dans plusieurs cours. La FSI a embauché récemment un professeur ayant une expertise de base en « Environnement, changements climatiques et développement durable ». Il est prévu qu'il intervienne principalement dans les programmes de santé communautaire et santé publique. Toutefois, son expertise sera aussi mise à contribution dans des cours aux trois cycles en sciences infirmières. Une séance de trois heures a déjà été développée, intitulée « Créer des environnements favorables à la santé », pour le cours SIN-1312 – Chronicité et famille. D'autres contenus sur la question du développement durable pourraient être rattachés notamment au cours SIN-3302 – Pratique infirmière et santé communautaire.

Résultats escomptés : L'embauche d'un nouveau professeur dont les thématiques d'enseignement et de recherche sont étroitement liées au développement durable permettra de mieux initier directement les étudiantes et étudiants aux enjeux du développement durable. Cette embauche aura aussi un effet indirect par émulation. En effet, les collègues ayant des expertises autres seront ainsi plus facilement sensibilisés par rapport aux éléments de développement durable qui pourraient être mis en exergue dans leurs propres secteurs d'expertise.

## **R8 - Que les activités du programme initient les étudiantes aux réalités et enjeux autochtones pertinents à la discipline.**

### **A-8.1 : Mettre en place un comité sur les enjeux autochtones à la FSI ayant pour mandat de proposer des activités permettant de mieux initier les étudiantes et étudiants aux enjeux autochtones**

Dans la foulée du rapport d'agrément du programme par l'ACESI, un comité sur les enjeux autochtones a été constitué à la FSI. Un professeur de la Faculté a aussi été mandaté pour effectuer une enquête sur les besoins de formation en sciences infirmières et en santé communautaire auprès de représentants des Premières Nations. Un recensement des pratiques à la FSI a permis de faire ressortir qu'il existait déjà bon nombre de contenus de cours portant sur les enjeux des Premières Nations en lien avec les soins et à la santé. Sans être exhaustifs, soulignons le cours SIN-3302 – Pratique infirmière et santé communautaire, qui compte une vitrine en six parties sur l'Autochtonie, le cours SIN-1310 – Partenariat et pouvoir d'agir, dans lequel interviennent notamment des conférencières et conférenciers autochtones, ainsi que les cours SIN-2305 – Pratique infirmière intégrée I et SIN-1311/SIN-2307 – Pratique infirmière II et III. Tous ces cours sont obligatoires et couvrent divers enjeux autochtones. De plus, plusieurs éléments sont aussi abordés dans le stage interculturel ainsi que dans le stage dans les organismes à but non lucratif (OBNL). Toutefois, ces stages ne sont pas suivis par toutes les étudiantes et tous les étudiants.

Le rapport de l'enquête est aussi en voie d'être complété et contribuera à enrichir le travail du comité.

Résultats escomptés : Les travaux du comité permettront la mise en place d'activités de formation pour les étudiantes et étudiants, mais aussi pour les membres du personnel de la Faculté, afin d'initier l'ensemble des membres de la FSI aux enjeux autochtones pertinents à la discipline. Ce comité poursuivra son travail, dans une optique de formation continue sur ces enjeux.

## **4. Actions proposées pour répondre aux suggestions**

Afin de répondre à chacune des suggestions [S] du CIEP, les actions suivantes sont proposées [AS] :

### **S1 - Que l'on propose des cheminements sur quatre ans aux étudiantes du baccalauréat – cheminement initial.**

**AS-1.1 : Voir la recommandation 4.**

### **S2 - Que l'on informe davantage les étudiantes des profils et études supérieures qui leur sont offerts.**

#### **AS-2.1 : Tenir régulièrement des activités d'information sur le profil recherche et les études supérieures**

Depuis deux ans, des activités d'information sont organisées sur une base annuelle pour informer les étudiantes et étudiants sur le profil de recherche et les études supérieures. Le profil recherche est présenté et expliqué par la direction du programme lors des activités d'accueil en septembre. Toutefois, des activités supplémentaires seront effectuées, principalement en première et deuxième année. Au début de la troisième année, les étudiantes et étudiants seront invités à participer à des

sessions d'information sur la recherche et les études supérieures. Les professeures et professeurs seront mis à contribution pour présenter leurs activités de recherche.

Résultats escomptés : Un plus grand nombre d'étudiantes et étudiants poursuivront leur formation dans le profil recherche et effectueront des études supérieures.

### **AS-2.2 : Impliquer les professeures et professeurs, ainsi que les étudiantes et étudiants aux études supérieures dans les activités d'information des étudiantes et étudiants par rapport aux études supérieures**

La Faculté organise annuellement des Journées de la recherche lors desquelles les étudiantes et étudiants aux études supérieures, ainsi que des professeures et professeurs présentent leurs résultats de recherche. Dès la prochaine édition, en avril 2022, le format de ces Journées sera adapté pour favoriser la participation des étudiantes et étudiants au premier cycle. De plus, les membres du personnel enseignant seront régulièrement encouragés à introduire eux-mêmes ou par l'intermédiaire de conférencières ou conférenciers des portions de cours portant sur des activités de recherche en sciences infirmières.

Résultats escomptés : Un plus grand nombre d'étudiantes et étudiants poursuivront leur formation dans le profil recherche et effectueront des études supérieures.

## **S3 - Que l'on mette en place des moyens favorisant une meilleure intégration des étudiantes des deux cheminements.**

### **AS-3.1 : Mettre en place des activités parascolaires favorisant l'intégration des étudiantes et étudiants des deux cheminements**

Les étudiantes et étudiants de premier cycle à la FSI sont représentés par une seule association étudiante, l'AEESIUL. Cette association semble donc avoir trouvé les moyens de favoriser le travail en commun et l'intégration des deux cheminements. Un travail de collaboration étroite entre la direction du programme, la direction de la FSI et l'AEESIUL est donc souhaitable afin de contribuer encore plus à l'intégration telle que vécue par les étudiantes et étudiants au sein de leur association. Des activités sont déjà organisées par l'association étudiante et, en collaboration avec la direction du programme et la direction facultaire, il serait possible de donner à quelques-unes de ces activités, un objectif d'intégration et de maillage entre les populations étudiantes des deux cheminements.

Résultats escomptés : Cette approche favorisera un maillage plus étroit entre les étudiantes et étudiants des deux cheminements, ainsi qu'une intégration plus importante à la vie facultaire.

### **AS-3.2 : S'assurer que le cheminement permette que les étudiantes et les étudiants des deux cheminements puissent avoir quelques cours en commun**

Les deux cheminements se croisent seulement durant la dernière année de formation pour chaque programme. Toutefois, les groupes se mélangent peu ou pas, sauf dans les cours de MED-2931 – Fondements en sciences biomédicales. La possibilité que d'autres cours de même nature que les cours de « Fondements » puissent être offerts en même temps pour les deux cheminements afin de favoriser le mélange des étudiantes et étudiants sera évaluée et mise en application, le cas échéant. Les professeures et professeurs qui donnent des cours aux deux cohortes simultanément seront aussi encouragés à favoriser des activités de travail en équipes « bi-cohortes ». Enfin, la Faculté continuera

d'appuyer les activités parascolaires qui favorisent la collaboration entre les étudiantes et étudiants des deux cheminements (par exemple, l'activité annuelle « Code orange » organisée par l'AEESIUL.

Résultats escomptés : Cette approche permettra un maillage plus étroit entre les étudiantes et étudiants des deux cheminements. Ceci aura un effet bénéfique sur la formation de chacune grâce au partage d'expériences et d'intérêts différents et souvent complémentaires.

#### **S4 - Que l'on mette des actions en œuvre afin de diminuer le niveau de stress des étudiantes.**

##### **AS-4.1 : Favoriser l'accès aux services du Centre d'aide aux étudiants**

En juin 2021, le Centre d'aide aux étudiants, la Faculté de médecine dentaire, la Faculté de pharmacie et la FSI ont convenu de se doter conjointement d'une ressource de proximité basée au pavillon Ferdinand-Vandry. Cette proximité de l'intervenant psycho-social le rend beaucoup plus accessible pour les étudiantes et les étudiants. Il peut aussi plus facilement se faire connaître et faire connaître ses services auprès de la population étudiante, mais aussi auprès des professeures et professeurs.

Résultats escomptés : Les étudiantes et étudiants en situation de stress pourront plus facilement et rapidement obtenir des services de type psycho-social de la part du Centre d'aide aux étudiants.

##### **AS-4.2 : Expliquer et préparer les étudiantes et étudiants à relever les défis particuliers associés à certaines activités de formation**

Les stages, examens pratiques et ECOS (examens cliniques objectifs structurés) semblent être des activités particulièrement stressantes pour les étudiantes et étudiants. Toutefois, ce sont des activités hautement formatrices, car elles placent les apprenants dans des situations se rapprochant des situations réelles qui seront rencontrées dans les milieux de travail. Dans de tels cas, le stress peut même être bénéfique. Il importe donc de bien présenter les objectifs de ces activités, ainsi que de présenter plus en détails les attentes par rapport à ces activités de formation. Dans le cadre des ECOS, des activités formatives sont offertes à l'étudiante ou l'étudiant afin de « vivre » ce type d'épreuve avant l'évaluation sommative. Les étudiantes et étudiants sont aussi fortement invités à participer aux activités de laboratoire afin de maximiser leur préparation à ce type d'évaluation.

Résultats escomptés : Les étudiantes et étudiants vivront des stress moindres et pourront mieux bénéficier des activités de formation.

## 5. Échéancier

N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable
<b>R1 - Que l'on révisé les objectifs du baccalauréat à la lumière du Règlement des études.</b>			
A-1.1	Réviser les objectifs du baccalauréat en sciences infirmières à la lumière du Règlement des études.	A-21 et H22	Direction du programme et Direction facultaire
<b>R2 - Que des places hors contingent soient réservées aux titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires ayant à la fois le statut de résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuits.</b>			
A-2.1	Réserver deux places hors contingent pour les titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires ayant à la fois le statut de résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuits	A21	Direction du programme
A-2.2	Offrir un cheminement complètement à distance, au moins pour la formation DEC-BAC	A23	Direction du programme et Direction facultaire
<b>R3 - Que l'on s'assure que l'arrimage entre le baccalauréat et la formation collégiale évite la redondance des contenus et valorise la formation universitaire en sciences infirmières.</b>			
A-3.1	Poursuivre les rencontres avec le milieu collégial sur la validation des contenus	En continu	Direction du programme et Direction facultaire
<b>R4 - Que l'on poursuive la réflexion sur le cheminement, la charge de travail, la durée du programme et le nombre de crédits accordés aux activités.</b>			
A-4.1	Proposer et publiciser les cheminements plus flexibles pour la formation au baccalauréat en sciences infirmières	H22 et en continu	Direction du programme
A-4.2	Augmenter l'offre de cours à option et réduire l'offre de cours obligatoires	A23	Direction du programme et Direction facultaire
A-4.3	Sensibiliser les membres du personnel enseignant à l'adéquation entre le contenu du cours et le nombre de crédits de cours	H22 et en continu	Direction facultaire
<b>R5 - Que l'on poursuive les efforts de concertation en vue d'éliminer les redondances dans les contenus de cours.</b>			
A-5.1	Poursuivre les actions visant à réduire les redondances dans les contenus de cours	En continu	Direction du programme
<b>R6 - Que l'on s'assure que les horaires de stage sont adéquats et annoncés à l'avance.</b>			
A-6.1	Améliorer l'offre de stages	A22 et en continu	Direction du programme et Direction facultaire



N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable
<b>R7 - Que l'on s'assure qu'au terme du baccalauréat, les étudiantes ont été initiées aux enjeux liés au développement durable.</b>			
A-7.1	Accroître les activités de formation en lien avec le développement durable dans le cadre de la formation au baccalauréat en sciences infirmières	A22	Direction du programme et Enseignants responsables
<b>R8 - Que les activités du programme initient les étudiantes aux réalités et enjeux autochtones pertinents à la discipline.</b>			
A-8.1	Mettre en place un comité sur les enjeux autochtones à la FSI ayant pour mandat de proposer des activités permettant de mieux initier les étudiantes et étudiants aux enjeux autochtones	H22 et en continu	Comité sur les enjeux autochtones et Direction facultaire
<b>S1 - Que l'on propose des cheminements sur quatre ans aux étudiantes du baccalauréat – cheminement initial.</b>			
AS-1.1	Voir la recommandation 4		
<b>S2 - Que l'on informe davantage les étudiantes des profils et études supérieures qui leur sont offerts.</b>			
AS-2.1	Tenir régulièrement des activités d'information sur le profil recherche et les études supérieures	H22 et en continu	Direction du programme et Direction des programmes d'études supérieures
AS-2.2	Impliquer les professeures et professeurs, ainsi que les étudiantes et étudiants aux études supérieures dans les activités d'information des étudiantes et étudiants par rapport aux études supérieures	H22 et en continu	Direction facultaire et Direction du programme
<b>S3 - Que l'on mette en place des moyens favorisant une meilleure intégration des étudiantes des deux cheminements.</b>			
AS-3.1	Mettre en place des activités parascolaires favorisant l'intégration des étudiantes et étudiants des deux cheminements	H22 et en continu	Direction facultaire, Direction du programme et Association étudiante
AS-3.2	S'assurer que le cheminement permette que les étudiantes et les étudiants des deux cheminements puissent avoir quelques cours en commun	H22 et en continu	Direction du programme
<b>S4 - Que l'on mette des actions en œuvre afin de diminuer le niveau de stress des étudiantes.</b>			
AS-4.1	Favoriser l'accès aux services du Centre d'aide aux étudiants	Déjà fait	Direction facultaire et personnel-ressource relevant conjointement de la FSI et du Centre
AS-4.2	Expliquer et préparer les étudiantes et étudiants à relever les défis particuliers associés à certaines activités de formation	A22 et en continu	Direction du programme et Enseignants responsables

## 6. Remerciements

Le doyen par intérim de la Faculté des sciences infirmières remercie toutes les personnes impliquées dans la préparation de ce plan d'action, à commencer par M. Jean-François Giguère, directeur du programme de baccalauréat en sciences infirmières, ainsi que les membres du Comité du programme. Il remercie aussi M. Frédéric Douville, vice-doyen aux études de premier cycle et à la formation continue et directeur du programme au moment de l'élaboration du rapport d'évaluation, pour son importante contribution et ses conseils. Que soient remerciés Mme Annick Jaton, adjointe au vice-recteur du Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes, ainsi que les membres de son équipe, pour leur accompagnement tout au long de ce processus d'évaluation. Un merci particulier est adressé à Mme Kathleen Lechasseur, professeure de la FSI, qui était vice-doyenne aux études de premier cycle et à la formation continue et qui a présidé à la mise en place du processus d'évaluation du programme. Le doyen remercie également les membres du Comité institutionnel d'évaluation périodique (CIEP), pour leurs commentaires des plus judicieux. Bien entendu, ce rapport n'aurait pas pu être produit sans la précieuse collaboration de l'ensemble des professeures et professeurs de la Faculté des sciences infirmières, des étudiantes et étudiants ainsi que des diplômées et diplômés du programme. Finalement, le doyen souligne tout particulièrement l'aide précieuse des tous les membres du personnel administratif impliqués dans cette évaluation du programme : Mmes Marylène Tessier, Sonia Tessier, Claire Belzile, Denise-Anne Ouellette, Katia Légaré, Andrée-Anne Martel et Sonia Claudia Bouche. Il les remercie pour leur engagement et l'excellence de leur travail.

Jean-Paul Laforest  
Doyen par intérim  
Faculté des sciences infirmières